



**Bien vivre
et vieillir
chez soi
dans sa
communauté**



Les Tables locales
de concertation des aînés
de la Côte-Nord

L'Alliance

en faveur de l'amélioration
des conditions de vie des aînés



Portrait des conditions de vie des aînés

MRC de Sept-Rivières



Août 2016

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité régionale de comté (MRC) de Sept-Rivières se situe au cœur de la Côte-Nord à environ 600 kilomètres à l'est de Québec par voie routière. Il s'agit de la MRC la plus peuplée de toutes les MRC de la région de la Côte-Nord.

La MRC de Sept-Rivières compte seulement deux municipalités : Sept-Îles et Port-Cartier. La MRC comprend aussi deux territoires non organisés (TNO), soit les TNO Lac-Walker et Rivière-Nipissis, ceux-ci couvrant, à eux deux, plus de 90 % de la partie terrestre du territoire.

Bien que ne faisant pas officiellement partie de la MRC, la communauté autochtone Uashat mak Mani-Utenam occupe aussi ce territoire. Cette communauté innue, qui compte environ 3 000 habitants, est enclavée au sein du territoire de la ville de Sept-Îles.

L'économie de la MRC de Sept-Rivières est relativement diversifiée, mais elle demeure néanmoins dépendante des industries minière (particulièrement du minerai de fer), métallurgique (aluminium) et forestière. Les secteurs économiques de l'agriculture, des pêches, du tourisme ainsi que celui des services occupent aussi des places importantes.

AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 18 mars 1981

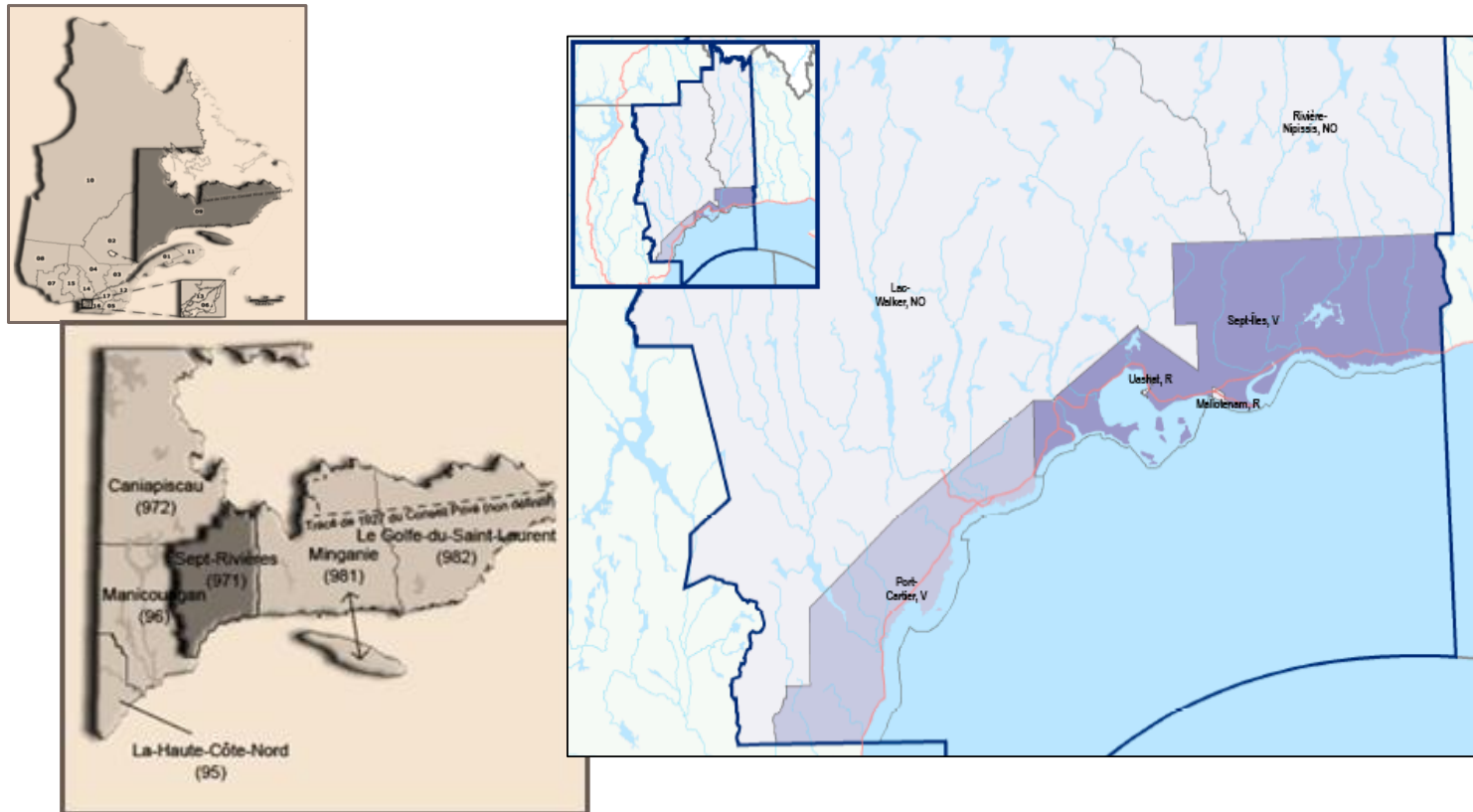
Superficie totale : 39 624,00 km²

Superficie terrestre : 29 651,00 km²

Population estimée en 2015 : 32 690 personnes

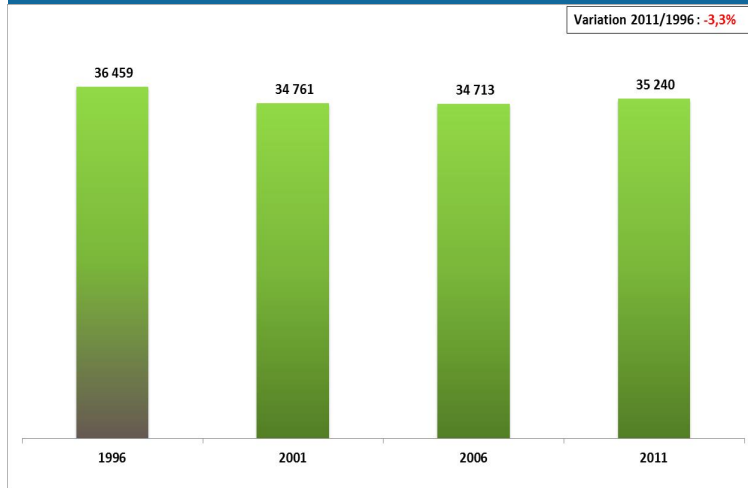
Densité (2015) : 0,8 hab./km² (terrestre)

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



QUELQUES STATISTIQUES...

Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)

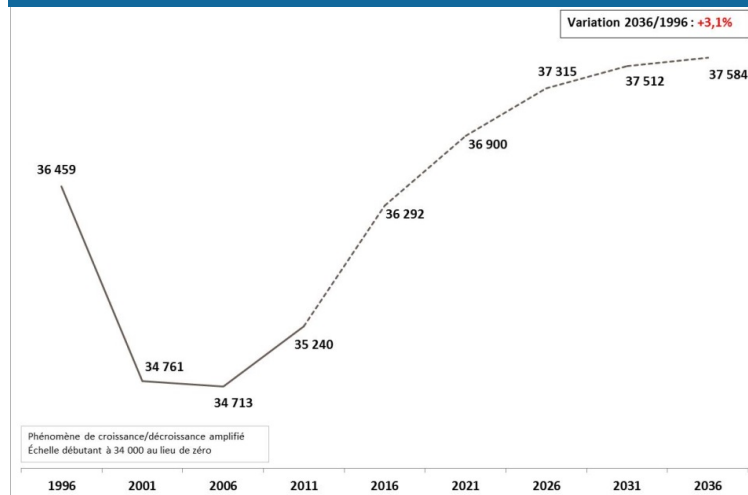


Constats sur l'évolution de la population

Entre 1996 et 2011, la population de la MRC de Sept-Rivières (incluant les communautés autochtones) a diminué entre 2001 et 2006 pour remonter en 2011, faisant en sorte que la décroissance enregistrée pour cette période de 15 ans s'élève à 3,3 %. La décroissance la plus marquée s'est produite entre 1996 et 2001.

Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 35 724 personnes (incluant les communautés autochtones), la population aurait augmenté de 484 personnes supplémentaires entre 2011 et 2015, portant le taux de décroissance à -2,0 % pour la période de 1996 à 2015.

Perspectives démographiques 2016-2036 (20 ans)



Selon les perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population de la MRC de Sept-Rivières devrait **croître** de 2 344 personnes additionnelles, soit 6,7 %, entre 2011 et 2036 (25 ans), et de 1 125 personnes, soit 3,1 %, entre 1996 et 2036 (40 ans). Cela représente respectivement un taux de **croissance** annuel moyen composé de +0,26 % et de +0,08 %.

Après 2016, le taux de croissance s'atténue progressivement, si bien que l'ajout de personnes ne serait que de 72 au cours de la période de 2031 à 2036 (5 ans).

Poids démographique de la population en 2011 et variation 2011-1996

MRC de Sept-Rivières	Population 2011		Variation 2011-1996	
	Nombre	%	Nombre	%
Sept-Îles	25 686	72,9	(1 051)	-3,9
Port-Cartier	6 651	18,9	(1 059)	-13,7
Lac-Walker	102	0,3	(26)	-20,3
Hors MRC				
Uashat	1 485	4,2	605	68,8
Maliotenam	1 316	3,7	312	31,1
TOTAL	35 240	100,0	(1 219)	-3,3

Source : Statistique Canada, Recensements 2001, 2006 et 2011.

Répartition de la population âgée en 2011

MRC de Sept-Rivières	65 à 74 ans		75 ans et plus		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sept-Îles	2 265	75,5	1 490	80,3	3 755	77,3
Port-Cartier	605	20,2	320	17,3	925	19,1
Lac-Walker	10	0,3	0	0,0	10	0,2
Hors MRC						
Uashat	45	1,5	30	1,6	75	1,5
Maliotenam	75	2,5	15	0,8	90	1,9
TOTAL	3 000	100,0	1 855	100,0	4 855	100,0

Notes :

1. La somme des valeurs peut différer du total en raison des arrondis.
2. Les valeurs pour chacune des communautés peuvent différer des portraits individuels en raison de la source d'information et des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec, Recensement 2011.

Constats sur la population

La ville de Sept-Îles abrite près des trois quarts de la population de Sept-Rivières.

Les deux communautés autochtones représentent environ 8 % de la population totale du territoire.

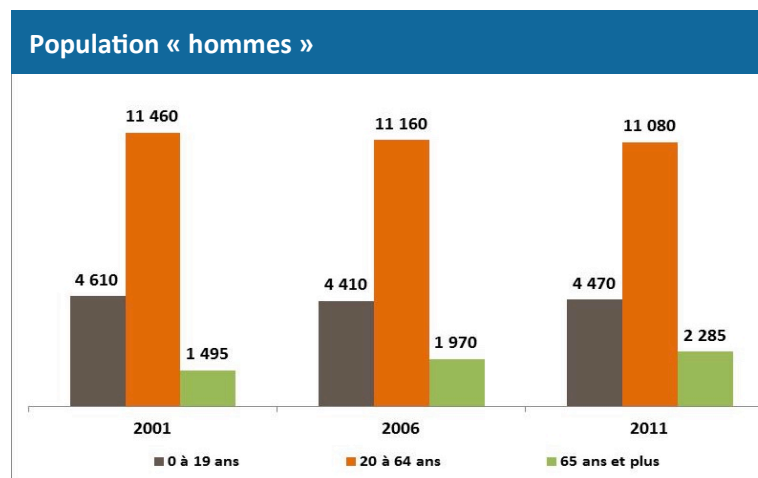
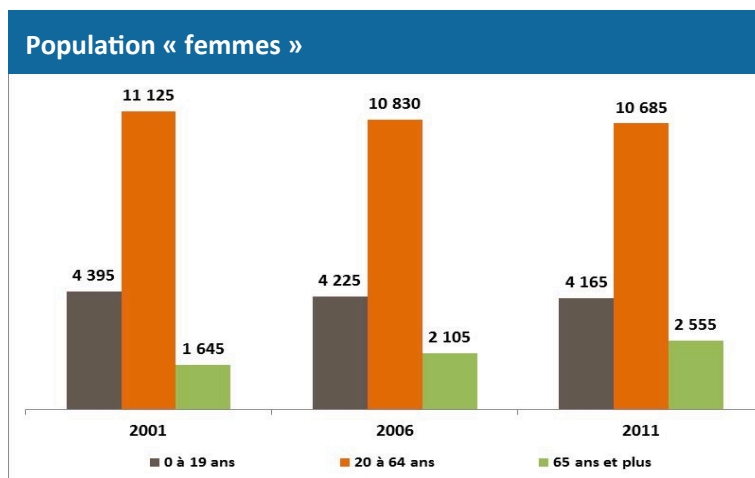
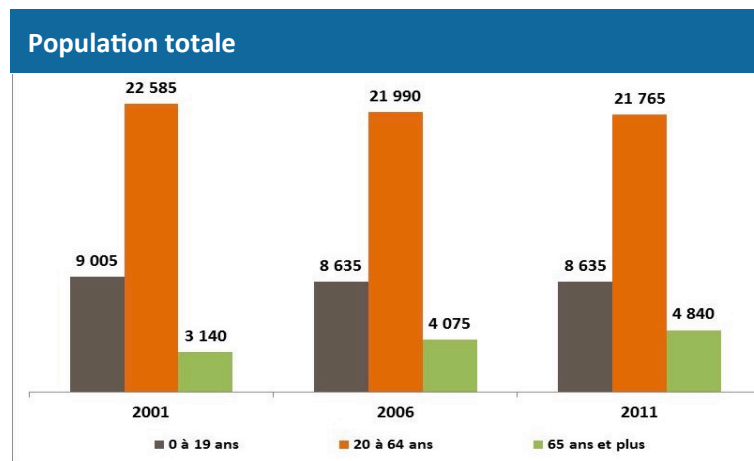
L'évolution de la population, de 1996 à 2011, montre que celle-ci était en décroissance dans toutes les municipalités de la MRC de Sept-Rivières alors qu'elle était en croissance dans les deux communautés autochtones.

La baisse de la population la plus marquée fut enregistrée dans le TNO du Lac-Walker, compte tenu de sa faible population, alors que la hausse la plus importante a été remarquée dans la communauté de Uashat.

La municipalité qui compte le plus grand nombre de personnes âgées est aussi la plus peuplée, soit Sept-Îles, suivie de Port-Cartier. Plus de 95 % des personnes âgées du territoire de Sept-Rivières, incluant les communautés autochtones, se retrouvent dans ces deux municipalités.

Au total, au sein du territoire, il y a davantage de personnes âgées âgées de 65 à 74 ans que de personnes de 75 ans et plus. En fait, les 65 à 74 ans représentent environ 62 % du total des personnes âgées.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

La population de personnes de « 0 à 19 ans » a légèrement diminué de 4,1 % entre 2001 et 2011

Cette décroissance fut plus importante chez les femmes que chez les hommes :

- Femmes (-5 %)
- Hommes (-3 %)

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a aussi fluctué un peu à la baisse entre 2001 et 2011 : -3,6 %

Cette baisse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

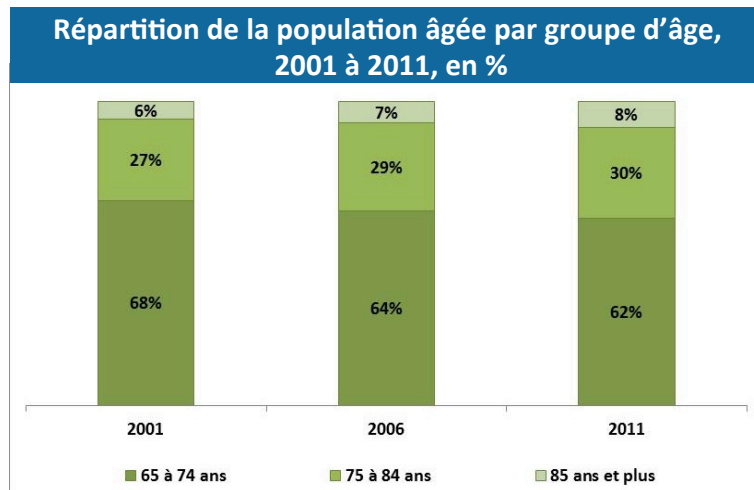
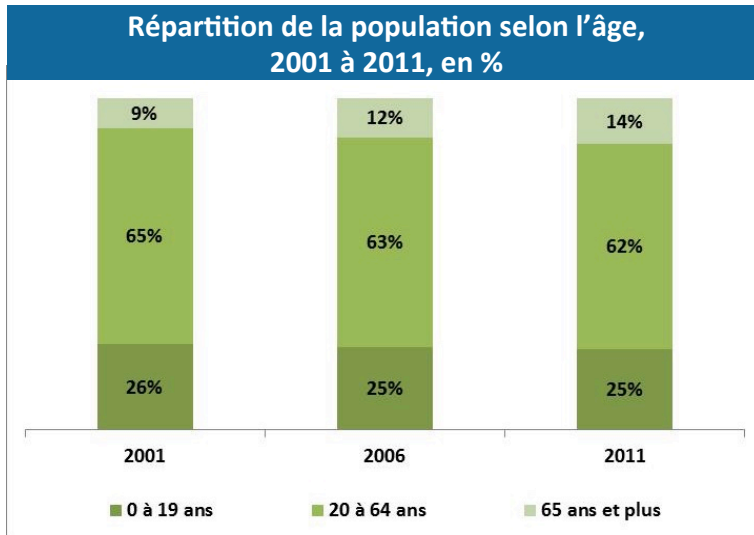
- Femmes (-4 %)
- Hommes (-3 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une hausse significative entre 2001 et 2011 : +54,1 %

Cette hausse a été enregistrée autant chez les hommes que chez les femmes :

- Femmes (+55 %)
- Hommes (+53 %)

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **3 140 à 4 840 personnes** sur le territoire de Sept-Rivières entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **47 %** des personnes âgées alors que les **femmes** en forment la majorité avec **53 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 37,3 ans à **40,6 ans**, de 2001 à 2011, soit une hausse de 3,3 ans sur une période de 10 ans.
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
 - Femmes : 41,0 ans
 - Hommes : 40,3 ans.



Constats concernant le vieillissement de la population

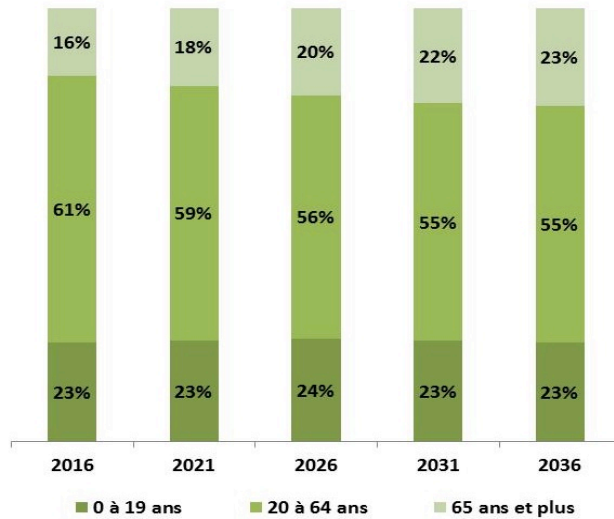
La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 9 % à 14 % du total de la population, soit une hausse de 5 points de pourcentage sur 10 ans.

Au cours de cette période, la proportion relative des personnes aînées, selon les différentes catégories d'âge, a diminué de 6 points de pourcentage pour la catégorie des 65 à 74 ans alors qu'elle a augmenté de 3 % chez les 75 à 84 ans et de 2 % chez les 85 ans et plus.

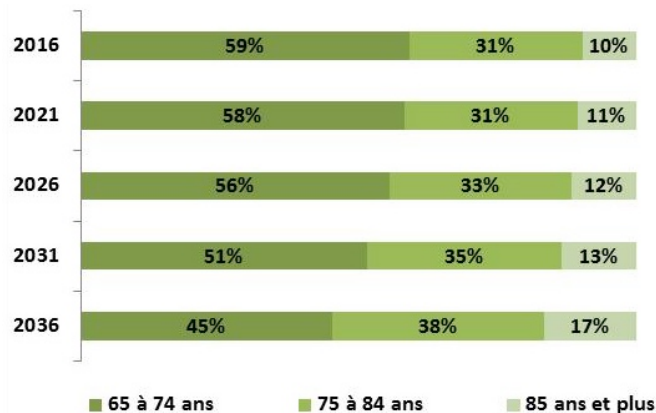
Une croissance de personnes âgées de 85 ans et plus est enregistrée auprès des femmes qui étaient au nombre de 120 personnes en 2001 et de 285 personnes en 2011 (+137,5 %).

Le nombre d'hommes dans cette catégorie d'âge est passé de 60 personnes en 2001 à 120 personnes en 2011 (+100,0 %).

Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %



Perspectives démographiques des personnes âgées, 2016-2036, en %



Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2036

La proportion relative des aînés, par rapport à la population totale, augmenterait de 7 % entre 2016 et 2036.

En 2036, près d'une personne sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

Un peu moins de la moitié des aînés (45 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans augmenterait de 7 points de pourcentage à 38 %, entre 2016 et 2036, et la proportion des 85 ans et plus serait aussi plus élevée (+7 %).

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 3 356 à 3 850, de 2016 à 2036 ($\Delta_{2036/2016}$: +15 %).

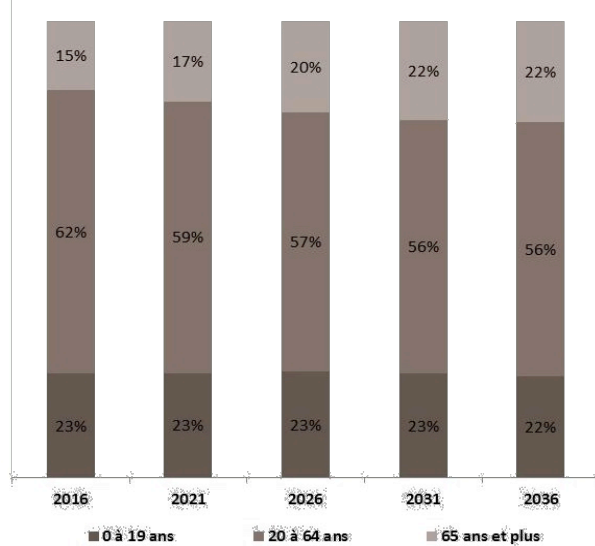
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 1 760 à 3 232, de 2016 à 2036 ($\Delta_{2036/2016}$: +84 %).

Il importe de souligner que le nombre de personnes de 80 ans et plus serait de 1 235 en 2016 et constituerait 22 % de la population âgée. En 2036, les personnes de 80 ans et plus se chiffreraient à 2 812, ce qui représenterait 33 % des personnes âgées.

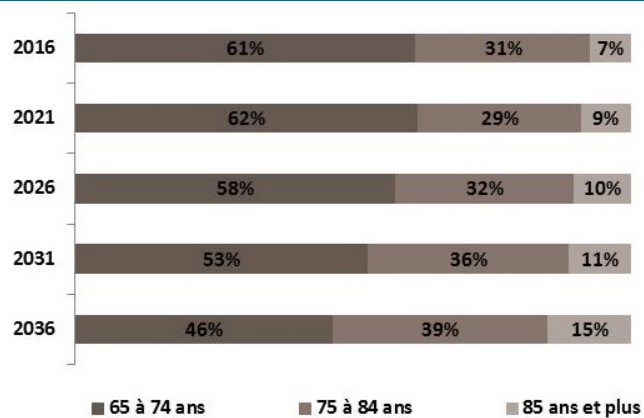
Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 549 à 1 401, de 2016 à 2036 ($\Delta_{2036/2016}$: +155 %).

L'âge moyen passerait de 40,4 ans en 2016 à 43,2 ans en 2036.

HOMMES – Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %



HOMMES – Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %



Constats sur le vieillissement de la population masculine, 2016-2036

La proportion relative des aînés de **sexe masculin**, par rapport à la population totale **masculine**, augmenterait de 7 % entre 2016 et 2036.

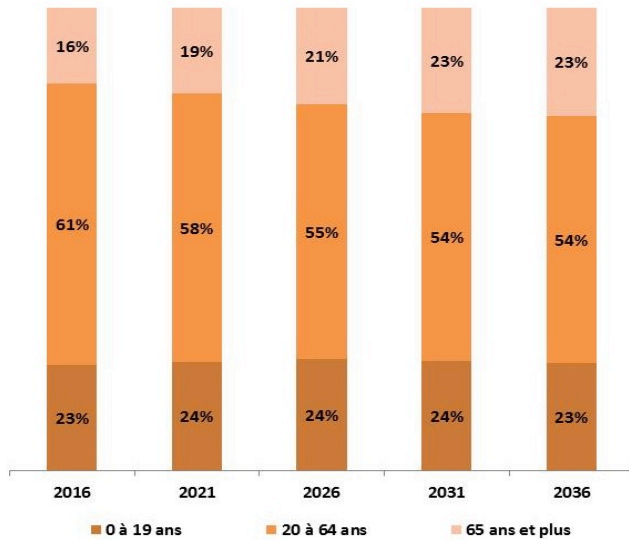
En 2036, près d'un homme sur 4 serait âgé de 65 ans et plus.

Près de la moitié des hommes aînés (46 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

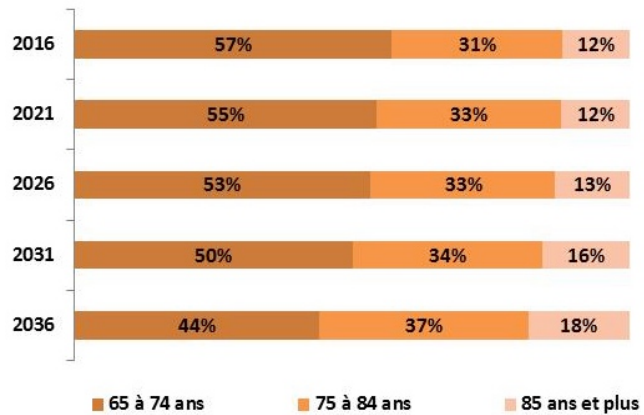
Le nombre d'hommes âgés de 80 ans et plus passerait de 535 à 1 370 personnes, de 2016 à 2036, représentant respectivement 19 % et 32 % de la population aînée masculine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 40,2 ans en 2016 à 43,1 ans en 2036.

FEMMES – Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2036, en %



FEMMES – Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2036, en %



Constats sur le vieillissement de la population féminine, 2016-2036

La proportion relative des aînés de **sexe féminin**, par rapport à la population totale **féminine**, augmenterait de 7 % entre 2016 et 2036.

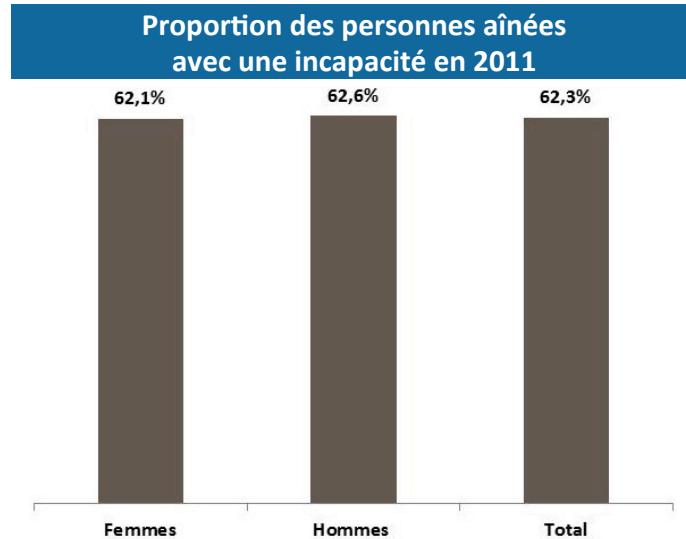
En 2036, près d'une femme sur 4 serait âgée de 65 ans et plus.

Près de la moitié des femmes aînées (44 %) auraient entre 65 et 74 ans en 2036.

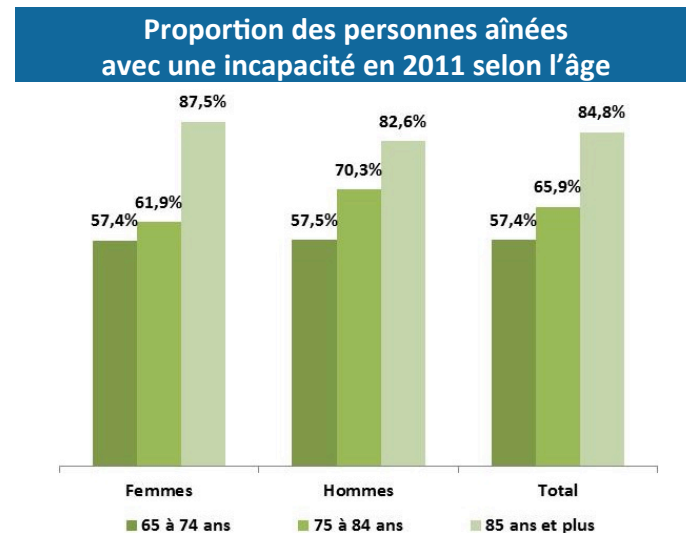
Le nombre de femmes âgées de 80 ans et plus passerait de 701 à 1 443 personnes, de 2016 à 2036, représentant respectivement 24 % et 35 % de la population aînée féminine pour ces périodes.

L'âge moyen passerait de 40,7 ans en 2016 à 43,3 ans en 2036.

**PERSONNES ÂNÉES AVEC UNE
INCAPACITÉ...**



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

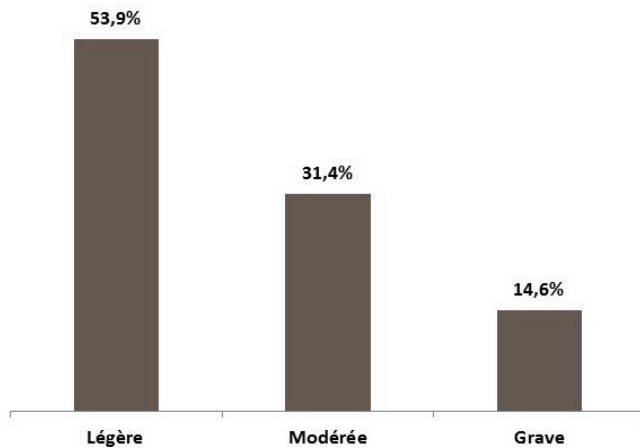
Constats sur les personnes âgées avec une incapacité

Près des deux tiers des personnes âgées de la MRC de Sept-Rivières ont une incapacité, peu importe le sexe. Il s'agit d'un nombre estimé de 3 005 personnes.

Une plus grande proportion de femmes de 85 ans et plus ont une incapacité (88 %), comparativement aux hommes de cette même catégorie d'âge (83 %).

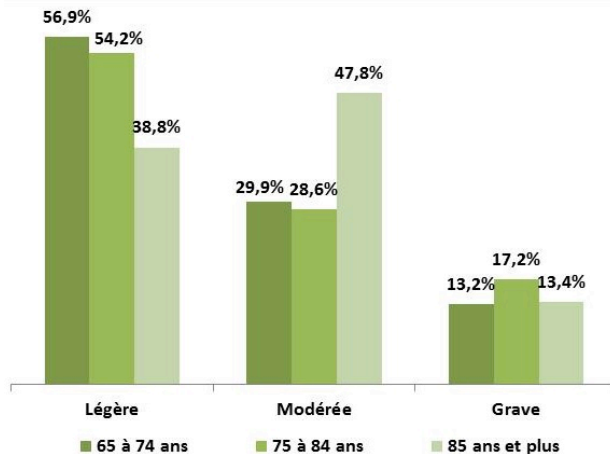
Cependant, la proportion d'hommes de 75 à 84 ans avec une incapacité est plus élevée que la proportion de femmes de cette catégorie d'âge, soit respectivement de 70 % et 62 %.

Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon la gravité



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Proportion des personnes âgées avec une incapacité en 2011 selon l'âge et la gravité



Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Constats sur les personnes âgées avec une incapacité en fonction de la gravité

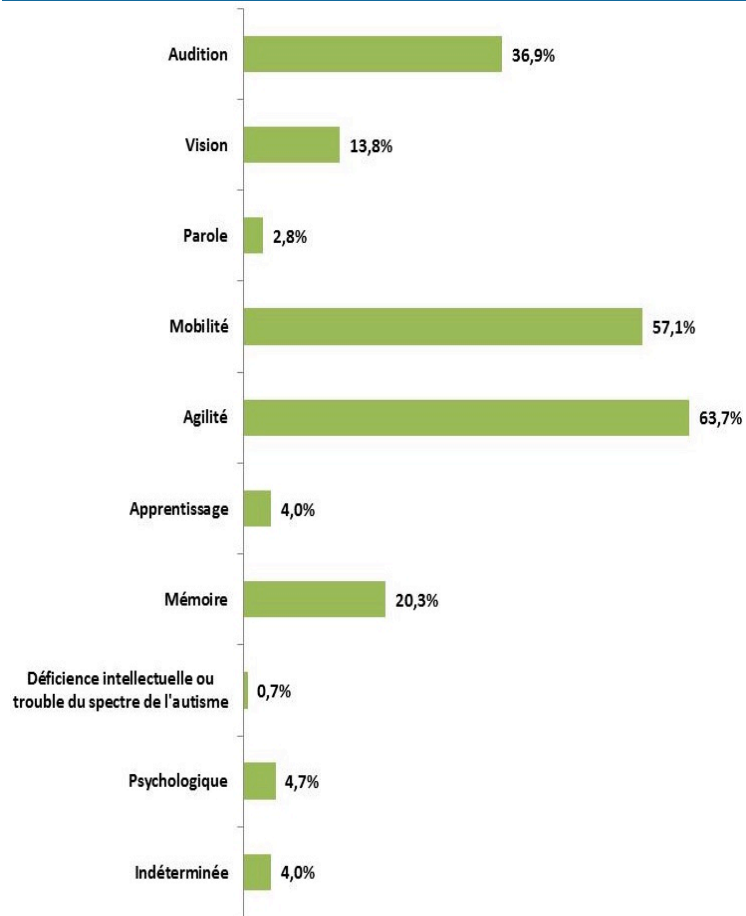
Plus de la moitié des incapacités des personnes âgées avec cet état sont considérées comme étant légères.

Les personnes âgées de 65 à 74 ans ainsi que celles de 75 à 84 ans avec une incapacité ont un état de gravité considéré comme étant léger pour plus de la moitié d'entre elles alors que plus d'une personne sur 4 de ces deux catégories d'âge a un état de gravité considéré comme étant modéré.

L'incapacité des personnes âgées de 85 ans et plus est le plus souvent d'une gravité modérée ou légère.

Environ 15 % des personnes âgées avec une incapacité en 2011 ont un état de gravité considéré comme étant grave.

Estimations du nombre de personnes de 65 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité, 2011



N. B. : Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. Les données associées à un type d'incapacité ne doivent pas être additionnées à celles d'un autre type d'incapacité.

Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Constats sur le type d'incapacité

Plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus avec une incapacité ont un problème de mobilité. En fait, plus du tiers (36 %) de la population totale de 65 ans et plus (avec et sans incapacité) a un problème de mobilité.

L'agilité constitue le handicap de près des deux tiers des personnes âgées avec une incapacité. Environ 40 % de la population âgée totale de la MRC de Sept-Rivières a un problème d'agilité.

Plus d'un tiers des personnes âgées avec une incapacité ont un problème d'audition alors qu'un trouble de la mémoire constitue l'incapacité d'une personne sur 5. Dans la population totale des personnes âgées (avec et sans incapacité) de la MRC, l'audition constitue une problématique pour 23 % d'entre elles, la mémoire pour 13 % et la vision pour 9 %.

HÉBERGEMENT

Services d'hébergement

Résidences privées pour aînés

Dénomination	Type de résidence	Localisation	Nombre d'unités locatives	Nombre d'unités pour aînés
Résidence des Bâtitseurs	À but lucratif	Sept-Îles	136	113
Foyer Tshishennuat	À but non lucratif	Maliotenam	8	8
TOTAL			144	121

Il existe 121 unités pour aînés dans des résidences privées pour personnes âgées sur le territoire de Sept-Rivières.

Liste des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Point de service Installation	Localisation	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Total des lits inscrits au permis
Point de service de Port-Cartier				
CHSLD	Port-Cartier	23	3	26
Point de service de Sept-Îles				
Résidence Gustave-Gauvreau	Sept-Îles	64	1	100
Résidence Urgel-Pelletier	Sept-Îles	35		
TOTAL		122	4	126

Services d'hébergement (suite)

Ressources intermédiaires (RI) et ressources de type familial (RTF)

Aucune information récente disponible.

Cependant, voici des données de 2011 :

LOCALISATION	RI	RTF
Sept-Îles	26	5
	20	
Port-Cartier	14	
TOTAL	60	5

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 2012, annexe H.

Nombre de places dans les logements sociaux pour aînés

Programme	Nombre de ménages ou de personnes
Localisation	
AccèsLogis Québec¹	
Sept-Îles	40
TOTAL – ACCÈSLOGIS	40
Habitation à loyer modique²	
Port-Cartier	54
Sept-Îles	201
TOTAL – LOYER MODIQUE	255

Notes :

1. Les projets en voie de réalisation ou livrés depuis le début du programme en 1997 jusqu'au 31 juillet 2011.
2. Données au 31 décembre 2010. Le nombre de logements désignés pour les personnes âgées.

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 2012, annexe G.

Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>

Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

Office des personnes handicapées du Québec (2015). Estimations de population avec incapacité en 2011 : région sociosanitaire de la Côte-Nord, Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications, L'Office, 83 p.

Centre intégré de la santé et des services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord : http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/personnes_agees.html

Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (2012), Portrait en matière de maltraitance envers les aînés, 121 p.

Notes

Arrondissement des données des recensements : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Estimations de population avec incapacité en 2011 : Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (CHSLD, prison, centre jeunesse, centre de réadaptation, etc.) ainsi que celles résidant dans les réserves indiennes ne font pas partie de la population visée par cette enquête.

Les données brutes proviennent des références indiquées alors que les proportions (%) ont, pour la plupart, été calculées dans le cadre de cette étude.

Définitions

Âge médian : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Densité de population : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.